

VIDE-ATELIER D'ARTISTES

21, 22 octobre 2017 Parking salle de l'Isarce à Asson

Asson Animation, vous propose cette année une manifestation différente associant un VIDE ATELIER à l'EXPO-VENTE .

Le but de cette manifestation, qui se déroulera en un seul lieu, est de créer un événement joyeux, convivial, sans prétention en proposant aux visiteurs : des œuvres à des prix très attractifs et du matériel usagé lié aux arts et à l'artisanat de création.

Règlement du vide atelier d'Artistes

- Les exposants devront assurer une présence continue sur leur stand durant la totalité de la manifestation.
- Les places seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des participants (30 places possibles).
- La mise en place des artistes exposants se fera à partir de 9h et les véhicules seront dégagés en dehors du site (parking à l'arrière de la salle de sports)
- Les artistes exposants s'engagent à ne pas remballer leur étal avant 18h.
- Le vide-atelier est réservé aux particuliers ,
- Ils certifient connaître la réglementation relative à ce type de manifestation .
- les oeuvres présentées doivent être issues de créations personnelles, la vente de matériel usagé (chevalets, livres, matériel, matériaux beaux- arts et d'artisanat créatif....) est autorisée. L'accomplissement d'acte de commerce (achat pour revente) est formellement interdit
- Le prix de l'emplacement est de 6 € pour un emplacement de 2m x 3m d'exposition pour la journée du samedi, du dimanche ou des 2 jours (table sur réservation)
- Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire . Les organisateurs ne seront en aucun cas tenus pour responsables des litiges tels que pertes, casses ou autres détériorations. Les exposants s'engagent à avoir contracté une **assurance responsabilité civile** les couvrant pour ce genre de manifestation. (Ils doivent se renseigner auprès de leur assureur et pouvoir fournir une attestation).
- Les participants s'engagent à laisser leur emplacement propre à l'issue de la manifestation.
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de nombre insuffisant de participants, ou en cas de météo très défavorable (vent ou fortes pluies)
- Les inscriptions ne seront prises en compte qu'après réception du bulletin d'inscription joint rempli et signé (**avant le 23 septembre 2017**) accompagné d'une **copie de la carte d'identité** et d'un chèque à l'ordre de : "ASSON ANIMATION"

Contact : <http://asson-animation.com>

michelelarrousse@orange.fr tel 05 59 71 08 52 Asson 1 chemin du Gau

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je réserve un emplacement pour le VIDE ATELIER du samedi 21 /10/17 oui - non

Je réserve un emplacement pour le VIDE ATELIER du dimanche 22/10/17 oui -non

Je souhaite qu'une table soit mise à ma disposition oui -non

Nom :

Courriel :

Prénom :

Adresse :

Signature :